

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BELLARA COSMETIQUE »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME MAIRIE 1  
RUE SUS ABIDJI, AVANT LA PHARMACIE ADJAME SANTE ET  
LA SUCCURSALE STAR COSMETICS ADJAME. LOT :159, Lot  
159, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 09/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELLARA COSMETIQUE »

Objet : Vente de produits cosmétiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME MAIRIE 1  
RUE SUS ABIDJI, AVANT LA PHARMACIE ADJAME SANTE ET  
LA SUCCURSALE STAR COSMETICS ADJAME. LOT :159, Lot  
159, Ilot 0

Dirigeant(s) M DOUCOURE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00283 du 11/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02387/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

